

Habilitation aux travaux en hauteur

COMPETENCES ACQUISES

- Prendre conscience des risques encourus à son poste de travail ou vécus en situation professionnelle
- Connaître les notions clefs pour le travail en hauteur et les dangers / risques pour le personnel
- Trouver les meilleures réponses (techniques, organisationnelles, administratives) pour réaliser sa tâche de travail en toute sécurité
- Savoir vérifier rapidement son matériel et gérer son stockage
- Mettre en application les notions théoriques dans les activités du quotidien

RECOMMANDATION

Être en possession de ses EPI : gants, casque, gilet haute visibilité, chaussures de sécurité, harnais de sécurité, longe

POUR QUI ?

Personnel utilisant un harnais pour effectuer un travail en hauteur

CONTENU DE LA FORMATION

LA THEORIE

Travaux en hauteur et sécurité

- Contexte réglementaire
- Accidents et causes d'accidents
- Protection collective
- Les moyens d'accès (échelles, escabeaux, échafaudages, PEMP)
- Protection individuelle

Les dispositifs d'ancrage

- Présentation des amarrages sur structure existante,
- Amarrage sur point d'accroche manufacturé fixe ou transportable

Caractéristiques des moyens de protection individuelle

- Les harnais
- Les composants d'un système de liaison : le harnais, la longe, les sangles, l'antichute, les connecteurs

Choix d'un dispositif de protection individuelle

- Conditions préalables au recours à un EPI
- Étude de risques
- Choix du dispositif en adéquation avec le poste de travail

Conséquences d'une chute

- Facteur de chute
- Force de choc
- Effet pendulaire
- Tirant d'air
- Organisation des moyens de secours

Vérification des EPI antichute par l'utilisateur

- Vérification des EPI
- Règles d'entretien et de stockage

LA PRATIQUE

- Accrocher son harnais
- Se déplacer, en hauteur, en toute sécurité

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Exposés, Ateliers en équipe, travail en sous-groupe
- Exercices pratiques, démonstrations
- Support stagiaire
- Alternance théorie 50 % et pratique 50 %

VALIDATION

- Théorie : QCM
- Pratique : évaluation lors de la mise en situation
- Remise d'une attestation de formation validant les compétences acquises

PRÉREQUIS

- Aptitude médicale aux travaux en hauteur sans restriction au port de charge



8 heures – 1 jour



7 h 30 – 16 h 30



5 à 10 stagiaires

RYTHME



18 900 XPF *
27 000 XPF

* Prix pour le Chef
d'entreprise artisanale

LIEUX

- Centre de formation de l'artisanat à Nouville
- Antennes de la CMA de Koné, La Foa et Poindimié

FORMATEUR

Prestataire NEODYME
Professionnelle expérimentée du domaine ingénieur
HSE